

prévoyant que les objets de leur commerce allaient être soumis à des droits plus forts, ont envoyé en Europe des commandements considérables et même frétés le *Steamer Nova-Scotian* afin qu'elles arrivassent avant que le nouveau tarif fût en force. *Time is money*, disent les Anglais. La Chambre, le Conseil et le Gouverneur ont eu beau se presser, il paraît que les rusés marchands ont eu le plaisir de remporter le prix de la course et de voir leurs marchandises entrer au port sous les auspices de l'ancien tarif. Avis à ceux qui ne sont jamais pressés et pour qui le temps est la chose du monde la moins précieuse.

La Chambre se trouve maintenant saisie d'une affaire bien autrement importante que le Tarif, parcequ'elle touche de près aux bases de la famille, de la morale publique, et, par conséquent, de la société entière. Il s'agit d'un bill pour permettre à un homme, dont la femme s'est enfuie aux Etats-Unis et s'y est mariée, de se remarier lui-même. Aux yeux des catholiques, le divorce est chose contraire à la loi de Dieu et de l'Eglise; aux yeux du moraliste, le divorce tend à ruiner la famille, est un encouragement à l'adultère, une source féconde en désordres. Nos Législateurs seront-ils d'un avis différent? Déjà le Conseil Législatif a passé le bill; la Chambre par 66 contre 39 a voté la seconde lecture, après un débat assez vif à propos d'une motion de M. Cimon déclarant que cette seconde lecture ne doit pas avoir lieu parce que le divorce est nuisible à la société.

Une cruelle expérience d'une année est venue confirmer pleinement les prédictions sinistres de ceux qui se sont opposés l'année dernière au bill qui a aboli le taux légal de l'intérêt de l'argent. Le Haut-Canada n'a pas été le moins maltraité par cette liberté de l'usure. Déjà bien des pétitions ont été présentées pour prier la Législature de rétablir les anciennes lois protectrices du pauvre, et un bill a même été introduit pour fixer l'intérêt légal à 6 par cent.

Depuis plusieurs années, la milice se trouve organisée sur un pied nouveau, qui n'a guère produit d'autre bien que de faire passer une certaine somme des coffres publics dans la bourse des fidèles sujets de Sa Majesté. On va couper court à cette dépense et de plus dispenser les Miliciens de cette espèce de parade ou de revue qui se faisait le jour de Saint Pierre.

Le Conseil Législatif vient de renouveler la demande déjà faite au Parlement Impérial, du droit d'élire son Président. Jusqu'à présent cet officier a toujours été choisi par le Gouverneur, c-à-d, par les ministres au nombre desquels il est compté.

Tout le monde s'attend que la session finira à Pâques. On va commencer samedi prochain à siéger de 10h. du matin à 1h. Les autres séances ont lieu de 3h. à 6h., et de 7h. jusqu'au moment où il plaît d'ajourner. La discussion du budget est à peu près la seule grande affaire qui reste à traiter.

X. Y. Z.

NÉCROLOGIE.

Décédée A. St. Henri, à l'âge de 89 ans, Madame Dufrene, épouse de M. J. B. Blais et aïeule d'un de nos confrères pensionnaires.

MM. les élèves de Chimie doivent les plus grands remerciements à M. Peebles, pour la bienveillance, la politesse et la courtoisie qu'il a montrées à leur égard, lorsqu'ils sont allés, la semaine dernière, visiter l'Usine à gaz, dont il est le directeur.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Le Prince Napoléon, après plusieurs demandes inutiles, a enfin obtenu que l'Empereur acceptât sa démission comme ministre de l'Algérie et des colonies. On attribue cette résignation à une divergence d'opinion entre l'Empereur et son cousin, au sujet de la guerre, et on la regarde comme un signe des tendances pacifiques de Napoléon III.

—Un ordre du bureau de la Marine Anglaise vient d'être envoyé à tous les commandants des vaisseaux de l'Etat, pour leur défendre d'obliger les marins catholiques d'assister à l'office protestant le jour de dimanche. Durant ces offices, les catholiques seront obligés de se retirer dans le lieu qui leur sera assigné, de manière qu'ils ne puissent les troubler.

NAPLES.—Vers le milieu de février, le roi Ferdinand apprenant qu'un vaisseau américain devait faire voile pour les Etats-Unis, engagea le capitaine à y transporter une soixantaine de prisonniers politiques dont il voulait se débarrasser. A peine en mer les exilés voulurent forcer le capitaine à les conduire en Irlande ou en Angleterre. Sur son refus, ils l'enfermèrent et donnèrent le commandement au premier lieutenant qui les débarqua à Cork, vers le commencement de mars. Ils vont rejoindre à Londres les autres réfugiés et grossir le nombre de ceux qui y font métier de travailler à bouleverser l'Europe.

La législature de l'Ohio qui avait élevé il y a quelques années, l'intérêt légal à 10 par cent, vient de le ramener à son ancien taux de 6 par cent.

Nos lecteurs ont déjà lu sur nos colonnes la triste nouvelle de la mort d'un de nos confrères bien-aimés, M. Pierre De Sales Laterrière. Un de ses plus intimes amis consacre à son souvenir un article que nous regrettons de n'avoir pu publier avant aujourd'hui.

SUR LA MORT

D'UN

CONFRÈRE DE CLASSE.

C'est au printemps de sa vie, c'est à vingt ans que la mort nous l'enlève pour jamais....! Déjà les jours ont perdu leur sérénité. Le soleil se cache derrière de sombres nuages, les vents soufflent avec force, et lui, la tête appuyée sur une main défaillante, il s'est demandé en soupirant s'il lui sera donné de revoir la verdure des champs et les fleurs naissantes de la saison nouvelle.

Silencieux comme la tombe qui s'ouvre devant lui, triste comme la nature qui sent l'approche de l'hiver, il croit entendre au milieu du bruit de la tempête une voix lugubre qui lui dit: "il faut mourir!" et à l'instant, une sueur froide coule sur ses

membres, une larme tombe de ses yeux.

"C'en est donc fait: il n'y a plus d'espérance! déjà il faut mourir, et dire un éternel adieu aux parents chéris qui m'entourent; oui bientôt il faudra mourir! ma jeunesse s'est écoulée loin du toit paternel et je ne le revois aujourd'hui que pour y laisser en passant une profonde tristesse: je m'y étais promis des jours heureux, mais je dois bientôt mourir!"

En achevant ces mots le malade essuie d'une main pâle les sueurs de son front où il a senti l'empreinte profonde que l'approche de la mort y a déjà tracée. Un morne silence règne autour de lui; il n'entend plus que la voix abattue d'une mère inconsolable, et, par intervalle, les sanglots de toute une famille éplorée. Il n'a plus rien à dire au monde: ses parents ont reçu ses derniers adieux, la terre ses derniers regrets, et Dieu a accueilli l'offrande du grand sacrifice!

Au fond de l'appartement où brillent les pâles lueurs d'un flambeau, un prêtre murmure à voix basse les prières des agonisants. Etendue sur un lit de souffrance, la tendre victime touche à l'heure dernière du trépas. Sa vie a passé bien vite; ses espérances se sont enfiées: et le voilà sur le bord de l'éternité. La mort s'approche lentement: elle traverse en silence cette demeure remplie de deuil, et la mère qui tenait son fils embrassé, l'a senti glacer dans ses bras.

C'est ainsi qu'a passé celui qui durant six années fut le compagnon de nos études, celui que nous vîmes sans cesse à nos côtés. Sa mort est venue tromper l'espoir d'une famille qui, sans doute, eût pu lui confier avec assurance l'honneur de son nom. Mais si ce coup a été terrible pour des parents, si leurs larmes doivent longtemps couler, ils sauront du moins qu'il se trouve bien des cœurs qui partagent leur douleur, et qui pleureront aussi longtemps celui qui est maintenant l'objet de leurs regrets.

Nous l'avons, hélas! trop connu pour que sa perte ne nous afflige pas profondément; nous avons trop pénétré les nobles sentiments de son âme pour que jamais son souvenir puisse s'effacer de notre mémoire! Et qui n'aurait point admiré cette franchise, cette aimable gaieté, cette bonté naturelle qui lui gagnaient tous les cœurs? Nous avons connu ses talents, nous avons été les témoins des succès qu'il remporta, quand les atteintes de la maladie qui l'a consumé ne se faisaient pas encore sentir. Mais ces qualités ne devaient pas le soustraire à la mort: elle l'a frappé à l'aurore des plus beaux jours et il ne nous reste plus que notre douleur.

Oh! cruelle séparation! un an s'est écoulé depuis le jour où il nous quitta. Nous lui serrions la main avec affection, mais nous ne savions pas que cet adieu dût être éternel. Quelques semaines avant ce triste départ, deux écoliers se promenaient à pas lents sous les grands arbres de la cour. En prêtant une oreille attentive, vous eussiez entendu la conversation de ces deux amis s'efforçant de déchirer à leurs yeux le voile de l'avenir. L'un et l'autre applaudissaient aux riantes couleurs qu'ils croyaient voir briller dans le lointain; mais avec quelle promptitude devaient se dissiper ces rêves de bonheur! Celui qui en ce moment riait avec nous est aujourd'hui